

	Année scolaire (sept. – juin)
Droits d'inscriptions	150 €
Assurance scolaire (si attestation RC et Accidents non fournie au 1er septembre)	20 €
Externe	
Collège (6 ^e à 3 ^e)	3 330 €
Lycée (2 nd à Terminale)	4 050 €
Frais de demi-pension (lundi, mardi et jeudi midi, repas végétarien)	
Collège (6 ^e à 3 ^e) – 3 jours	1 089 €
Collège (6 ^e à 3 ^e) – 2 jours	726 €
Collège (6 ^e à 3 ^e) – 1 jour	363 €
Lycée (2 nd à Terminale) – 3 jours	918 €
Lycée (2 nd à Terminale) – 2 jours	612 €
Lycée (2 nd à Terminale) – 1 jours	306 €
Réductions (non cumulable avec d'autres réductions)	
Dès le 2 ^{ème} enfant	-819 €
Autres frais et prestations optionnelles	
Cauton livre collège (6 ^e et nouveaux élèves)	40 €
Transport scolaire	1 725 €
Repas + surveillance occasionnelle collège	15 € par repas
Transport aux examens du Bac	50 €
Carte d'élève à refaire (perdue ou cassée)	10 €
Acompte réservation (non remboursable si désistement)	150 € (déduit de la facture)

Les frais de scolarité sont dus pour une année entière sur la base d'une facture établit en début d'année. (modes de paiements : Virement, chèque, espèces, prélèvement automatique) et **un échéancier comptable devra être signé avant le jour de la rentrée.**

Les régulations de facturation sont faites chaque fin de trimestre.

Si vous souhaitez régler en 10 mensualités (de septembre à juin), une autorisation de mandat de prélèvement sera à remplir et signer.

Tout départ anticipé sera remboursé proportionnellement, moins 150 € de frais administratifs.